



Nouvion sur Meuse - église

ARDENNE METROPOLE

Communauté d'Agglomération

130.000 habitants
65 communes

Lettre hebdomadaire d'information – Première année

Numéro 28 - 2 octobre 2015

ARDENNE METROPOLE, C'EST FAIT...

jean-marc.rosigni@ardenne-metropole.fr

Notre communauté d'agglomération a été officiellement baptisée ce mardi 29 septembre, peu après 19 heures, sous les vénérables lambris de l'hôtel de ville de Mézières, portée sur les fonts baptismaux par les délégués des 65 communes membres. Comme on pouvait s'y attendre, c'est le nom "Ardenne métropole" qui a été retenu après un débat de qualité à l'issue duquel plus de 80 % des élus se sont prononcés en faveur de cette proposition.

...MAIS IL RESTE BEAUCOUP A FAIRE !

jean-claude.roussel@ardenne-metropole.fr

Place désormais à la déclinaison graphique de ce nom. Plusieurs groupes d'étudiants de notre territoire vont plancher sur le futur logo d'Ardenne métropole, sous la houlette du cabinet Souple Hop, mandaté pour nous appuyer durant toute cette période de réflexion. Nous devrions pouvoir être dotés de tous les éléments de notre nouvelle identité pour la fin de l'année. Restera alors une dernière phase : faire concrètement apparaître ces nouvelles couleurs sur tous les documents, meubles ou immeubles communautaires.

(R)EVOLUTION NUMERIQUE

philippe.pett@ardenne-metropole.fr

Ardenne métropole poursuit sa révolution numérique : après la carte sans contact permettant aux usagers d'accéder dans les piscines, centres aquatiques et autre patinoire, c'est au tour du courrier d'entrer dans cette nouvelle ère : son traitement est dématérialisé depuis le 21 septembre. Les volumineux rapports adressés lors des conseils communautaires ou des commissions le seront à leur tour avant la fin de l'année.

VINCENT CHAUMONT, LE RETOUR

vincent.chaumont@ardenne-metropole.fr

Après un passage de quelques semaines place Ducale, à Charleville-Mézières, Vincent Chaumont est de retour au siège d'Ardenne métropole, avenue Léon Bourgeois, coiffé désormais de la casquette de chef de projet coopération et mutualisation. En deux mots, il va superviser le schéma de mutualisation des services, veiller à la place tenue par notre agglomération dans la future grande région et s'attacher à développer la coopération avec les communes membres.